

Communiqué de presse

Octobre 2023

Célébration du 20^{ème} anniversaire de la Convention quadripartite La Bourgogne-Franche-Comté accueille ses régions partenaires européennes

Les 5 et 6 octobre 2023, la Région Bourgogne-Franche-Comté, le Land de Rhénanie-Palatinat (Allemagne), la Région de Bohême centrale (République tchèque) et la Voïvodie d'Opole (Pologne) célèbrent ensemble le 20^e anniversaire de la Convention quadripartite qui les lie depuis 2003.

Les délégations sont reçues au Conseil régional à Besançon et à Dijon par Marie-Guite DUFAY, Présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté et Patrick MOLINOZ, Vice-président aux transitions numériques, à l'innovation, aux politiques européennes, aux actions internationales et à l'export.

Une occasion pour les régions partenaires de faire une rétrospective des actions menées dans le cadre de ce partenariat et de définir les axes des perspectives de coopération pour les années à venir. Une rencontre avec des partenaires locaux et acteurs de Bourgogne-Franche-Comté impliqués dans la Convention quadripartite est également au programme de ces journées ainsi que l'inauguration d'une œuvre éphémère de « land art » réalisée cet été par 12 jeunes bénévoles des quatre régions dans le cadre d'un chantier organisé avec la Fédération Rempart

La Convention quadripartite a été signée le 21 mai 2003 pour la création et l'animation d'un réseau européen composé de la Région Bourgogne (désormais Bourgogne-Franche-Comté), du Land de Rhénanie-Palatinat, de la Région de Bohême centrale et de la Voïvodie d'Opole. Les quatre Régions se sont engagées à entretenir et à développer un réseau de relations sociales, économiques, administratives, scientifiques et culturelles entre leurs régions, leurs citoyens, entre entreprises et institutions compétentes, entre organisations et administrations. La Convention quadripartite est le fruit des relations bilatérales historiques qui préexistaient entre les Régions.

Particulièrement actif dans les secteurs de l'éducation et de la jeunesse, la force du partenariat quadripartite réside dans la diversité et la richesse des projets qui, depuis plus de 20 ans, tissent les liens entre les quatre régions.

Parmi les actions menées au titre de ce partenariat, certaines sont désormais devenues des projets-phare de la coopération, notamment : le Bureau des Stages, destiné aux 18-30 ans souhaitant faire un stage dans une des régions partenaires, le concours Euroquiz, ou encore un tournoi sportif quadripartite de jeunes organisé chaque année en janvier à Mayence dans le cadre de la journée franco-allemande, mais aussi une diversité de rencontres interculturelles de jeunes, ou encore des coopérations académiques et universitaires.

Au-delà de ces projets, la Convention quadripartite facilite la mise en réseau des acteurs des quatre territoires dans de multiples secteurs. Elle permet la mise en place d'actions ponctuelles, telles que, par exemple, des échanges artistiques, la promotion touristique des régions partenaires lors de salons, foires, etc. La Convention quadripartite, ce sont aussi des échanges d'expériences et de bonnes pratiques entre experts qui permettent aux Régions de s'inspirer mutuellement et de renforcer leurs propres pratiques et politiques publiques.

CONTACTS PRESSE :

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr - tél : 06 74 97 43 18
Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr - tél : 06 08 37 99 02

20 ans de partenariat ET DES ACTIONS

→ Bureau des Stages

Le Bureau des Stages, créé en 1998 dans le cadre de la coopération entre la Bourgogne et la Rhénanie-Palatinat, est ouvert depuis 2006 aux deux autres Régions du réseau quadripartite, la Région de Bohême centrale et la Voïvodie d'Opole.

Destiné aux 18-30 ans, il aide les jeunes (lycéens, étudiants, apprentis et demandeurs d'emploi, etc.) à effectuer un stage dans l'une des Régions partenaires. Les jeunes bourguignons-franc-comtois peuvent bénéficier des bourses de mobilité internationale proposées par la Région Bourgogne-Franche-Comté.

→ Concours Euroquiz

L'Euroquiz a été initié en 2005 par la Maison de Bourgogne à Prague et est, aujourd'hui encore, piloté par la Région de Bourgogne-Franche-Comté. Tous les ans, ce concours propose un quiz de culture générale sur les Régions du réseau quadripartite à tous les lycées de Bourgogne-Franche-Comté, de Rhénanie-Palatinat, de Bohême centrale et d'Opole. Les lauréats (groupe de 10 élèves par région) remportent un séjour à Bruxelles de 3 jours à la fin du printemps pour faire connaissance avec les autres vainqueurs et découvrir les institutions européennes. En 2023, le quiz portait sur le patrimoine culturel.

→ Tournoi sportif :

En lien avec le Landessportbund de Rhénanie-Palatinat, son partenaire l'Association Européenne des Sports et le Partnerschaftsverband, association de jumelages en Rhénanie-Palatinat, la Maison de Bourgogne-Franche-Comté à Mayence organise chaque année depuis 2004, au mois de janvier, un tournoi sportif quadripartite de jeunes dans le cadre de la journée franco-allemande.

→ Rencontres interculturelles de jeunes :

Des « Rencontres quadripartites » annuelles, regroupant des jeunes des quatre régions travaillant ensemble sur des thématiques spécifiques, ont été organisées de 2004 à 2018, successivement dans chacune des régions partenaires. Les dernières rencontres se sont déroulées en juin 2018 en Bourgogne-Franche-Comté (à Joigny) sur les thématiques de la musique et de la protection de l'environnement. *Les prochaines devaient avoir lieu en avril 2020 en Bohême centrale et ont été reportées à plusieurs reprises en raison de la crise sanitaire.*

Outre cette action récurrente, d'autres projets impliquant des rencontres interculturelles de jeunes sont régulièrement organisés au sein du réseau quadripartite. Certains de ces projets sont valorisés le 6 octobre après-midi, à Dijon, au conseil régional, à l'occasion d'une rencontre avec des partenaires locaux de Bourgogne-Franche-Comté.

→ Coopération académique :

La Convention Quadripartite est également relayée au sein des autorités éducatives via le partenariat existant entre les 4 Régions académiques. Elles organisent et soutiennent une diversité de projets, bilatéraux, trilatéraux ou quadripartites, de coopération entre établissements, de rencontres d'élèves, de professeurs, etc.

CONTACTS PRESSE :

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr - tél : 06 74 97 43 18

Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr - tél : 06 08 37 99 02

→ **Coopération universitaire :**

Des liens universitaires solides ont été tissés entre les régions de la Convention Quadripartite, à l'exception de la Bohême centrale qui présente la spécificité de ne pas disposer d'Universités sur son territoire, ces dernières étant localisées à Prague (basée au cœur de la région sans en faire administrativement partie).

Illustrations les plus emblématiques et structurantes de cette coopération universitaire :

L'Europa-Master, master tri national conjoint aux Universités de Bourgogne, d'Opole et de Mayence

L'Europa-Master est un cursus intégré trinational en Sciences politiques et droit européen qui a été inauguré en octobre 2013 lors d'une cérémonie officielle à Opole en présence de représentants officiels des régions partenaires. La formation en 4 semestres se déroule alternativement à Opole, Mayence et Dijon, puis dans la Région d'origine de l'étudiant. Les Universités ont ainsi choisi de s'appuyer sur le réseau quadripartite pour étendre des cursus intégrés déjà existant entre les Universités de Dijon et Mayence, à l'Université d'Opole.

L'Alliance FORTHEM, Université européenne

L'Université de Bourgogne, l'Université Johannes Gutenberg de Mayence et l'Université d'Opole sont membres de l'Université européenne Alliance FORTHEM (Fostering Outreach within European Regions, Transnational Higher Education and Mobility – Cultiver l'engagement sociétal dans les régions européennes, enseignement supérieur transnational et mobilité) avec 4 autres universités : l'Université de Jyväskylä en Finlande, l'Université de Lettonie, l'Université de Palerme en Italie et l'université de Valence en Espagne. En septembre 2022, l'Alliance FORTHEM s'ouvre à 2 nouvelles universités : l'Université i Agder en Norvège et l'Université Lucian Blaga din Sibiu en Roumanie.

Le trio composé des Universités de Bourgogne, de Mayence et d'Opole a été le moteur de la création de cette alliance universitaire.

L'Initiative « Universités européennes » est une action phare de l'Union Européenne visant à bâtir l'avenir de l'espace européen de l'éducation, à développer d'une manière durable des coopérations ambitieuses sous la forme de campus européens de recherche, d'enseignement et d'innovation. FORTHEM a été l'une des 17 premières alliances à être sélectionnée et établie en 2019.

L'alliance fonctionne notamment autour de 7 laboratoires de recherche thématiques, réunissant des experts de chacune des universités membres.

→ **Coopération institutionnelle :**

Outre la richesse des liens éducatifs, culturels ou universitaires tissés entre les territoires, la Convention Quadripartite est également un cadre de coopération qui permet aux Régions de s'inspirer mutuellement et de renforcer leurs propres pratiques et politiques publiques, que ce soit de manière ponctuelle au gré d'opportunités de rencontres ou de manière plus structurante dans le cadre de dynamiques ou projets pluriannuels, notamment via des projets de coopération territoriale européenne. Citons notamment :

- Le projet COLOR CIRCLE qui, de 2019 à 2023, a associé la Région de BFC et l'agence régionale d'innovation de Bohême centrale à d'autres partenaires européens sur le sujet du rapprochement entre les collectivités locales et le monde de la recherche dans les domaines de l'économie circulaire, de l'environnement et de l'utilisation efficace des ressources.
- Le projet ENABLER, initié en 2023 pour une durée de 4 ans, qui associe la Région de BFC et le centre régional de développement économique de la Voïvodie d'Opole à d'autres partenaires européens sur la thématique de l'intelligence artificielle et de son déploiement dans les politiques locales.

CONTACTS PRESSE :

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr - tél : 06 74 97 43 18
Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr - tél : 06 08 37 99 02